



BAPE – Dépôt des mémoires

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique situé sur le territoire de la municipalité d'Hébertville-Station

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est heureuse de déposer ce mémoire en faveur du projet. C'est à titre de préfet de la MRC, mais également comme maire de la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, que je prends la parole aujourd'hui. Je tiens d'ailleurs à rappeler que ma municipalité a accueilli un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de 1982 à 2009, puis un LET de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) de 2009 à 2014.

Je siège également au conseil d'administration de la RMR à titre de trésorier, en plus d'assumer la présidence de l'Union des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette expérience m'amène à réaffirmer que le projet d'agrandissement s'inscrit directement dans la continuité de nos efforts de concertation et de régionalisation. La signature de l'entente intermunicipale en 2015 pour l'enfouissement régional illustre bien cette volonté collective de gérer, à l'échelle régionale, nos matières résiduelles de façon responsable et durable, en respect des cibles gouvernementales que nous aspirons non seulement à atteindre, mais à dépasser grâce à des projets innovants.

À titre d'exemple, seulement cette année, la Régie a investi près d'un million de dollars dans le développement des quincailleries du réemploi. Ces initiatives ont permis de détourner plusieurs centaines de tonnes de matières de l'enfouissement, tout en réduisant près de 1 750 tonnes équivalent CO₂, soit l'équivalent de 545 camionnettes retirées de la circulation.

Il est important de rappeler que la RMR n'est pas un simple « enfouisseur », contrairement à certains sites privés dont le modèle repose sur l'attraction de volumes par la réduction de tarifs. La mission de la RMR est avant tout de répondre aux besoins de notre région, dans une perspective de durabilité et d'autonomie. Comme président de l'Union des préfets, je peux témoigner de l'ambition régionale de diversifier notre économie. Or, qui dit développement économique dit aussi génération de matières recyclables, compostables et, inévitablement, de déchets ultimes.

La demande de maintenir le tonnage annuel autorisé à 203 000 tonnes ne doit pas être perçue comme une marge de manœuvre superflue, mais bien comme une garantie permettant aux élus de planifier et soutenir des projets économiques porteurs pour l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

En conclusion, notre région se distingue par sa solidarité et sa créativité dans la recherche de solutions collectives. L'agrandissement du LET d'Hébertville-Station constitue un maillon essentiel de la chaîne de valeur que nous bâtissons depuis plusieurs décennies en matière de gestion des matières résiduelles. Soyez assurés que ce projet ne représente pas une finalité, mais bien la continuité d'un travail rigoureux, engagé et orienté vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

Louis Ouellet

Préfet, MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Maire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur